

Tefal & Raclette
de Savoie

Fondus de MONTAGNE

QUEL FONDU DE MONTAGNE ÊTES-VOUS ?



- DU 15 OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016 INCLUS -

POUR L'ACHAT D'UN PRODUIT TEFAL DE LA SÉLECTION, TENTEZ DE
GAGNER VOTRE **RACLETTE DE SAVOIE** POUR 6 PERSONNES* OU
L'UN DES **3 VOYAGES EN SAVOIE**** MIS EN JEU.

* À gagner par tirage au sort, votre fromage RACLETTE DE SAVOIE - 500 lots mis en jeu.

** À gagner par tirage au sort, pour l'achat d'une Raclette TEFAL : 1 séjour à Chamonix avec une balade en chiens de traîneaux - d'une Fondue TEFAL : 1 séjour Gourmand en Savoie - d'une Raclette/Pierrade TEFAL : 1 séjour à Chamonix comprenant 1 nuit dans un Igloo. Voir modalités complètes et références concernées au dos des bulletins disponibles en magasin et téléchargeables sur le site www.tefal.fr/fondus-de-montagne.

POUR TENTER DE GAGNER PAR TIRAGE AU SORT VOTRE RACLETTE DE SAVOIE POUR 6 PERSONNES OU L'UN DES 3 VOYAGES EN SAVOIE FONDUS DE MONTAGNE, il vous suffit de :

1 - ACHETER dans un magasin ou sur un site Internet français, une Fondue, une Raclette ou une Raclette/Pierrade de marque TEFAL dont les codes sont détaillées ci-après :
Fondue TEFAL : EF352116, EF351412, EF265812, EF256812, EF250013, EF260312
Raclette TEFAL : RE459812, RE111812, RE128012, RE506412, RE138012, RE511412, RE127812, RE137812
Pierrade-Raclette TEFAL : PR303812, PR457812

2 - SE CONNECTER sur le module de participation web dédié à l'opération à l'adresse suivante <https://fondusdemontagnetefal.joueravec.com> et inscrire ses coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale)

3 - TÉLÉCHARGER vos preuves d'achat ci-dessous dans les 15 jours calendaires suivant votre achat et au plus tard le 15/01/2017 :

Votre facture ou ticket de caisse avec la date, le libellé et le prix du produit acheté impérativement entourés.

Votre code-barres à 13 chiffres.

Jeu avec obligation d'achat. Les gagnants seront déterminés par tirage au sort le 13/02/2017 sous contrôle d'huisier.

DOTATIONS MISES EN JEU :

500 lots fromage RACLETTE DE SAVOIE comprenant 1 colis de 2 paquets de 500g environ de raclette (ou 3 paquets de 350g) d'une valeur maximale de 14€/kg ainsi que des stickers et un dépliant, pour l'achat d'une Raclette ou d'une Pierrade/Raclette ou d'une Fondue de marque TEFAL.

3 voyages en Savoie en fonction du produit acheté :

Pour l'achat d'une Fondue TEFAL, un séjour gourmand de 5 nuits à Albertville d'une valeur de 5 600€ HT sur la base d'un séjour pour 4 personnes intégrant les nuits en hôtel 3 étoiles, les petits déjeuners, 1 cours de cuisine avec un chef, 2 journées de forfait de ski d'une station à proximité, la location du matériel de ski.

Pour l'achat d'une Raclette TEFAL, un séjour de 5 nuits à Chamonix d'une valeur maximale de 5 650€ HT sur la base d'un séjour pour 4 personnes intégrant les nuits d'hôtel 3 étoiles, les petits-déjeuners, 1 balade en chiens de traineaux, 2 journées de forfait de ski, la location du matériel de ski.

Pour l'achat d'une Pierrade/Raclette TEFAL, un séjour de 4 nuits à Chamonix d'une valeur maximale de 7 000€ HT sur la base d'un séjour de 4 personnes intégrant les nuits dans un hôtel 3 étoiles, les petits-déjeuners, 4 journées de forfait de ski, la location du matériel, 1 nuit en igloo.

Les gagnants recevront leur dotation à partir de la date du tirage au sort, détail des lots disponible sur le site de la marque www.tefal.fr/fondus-de-montagne :

Sous 2 semaines pour les lots de fromage Raclette de Savoie.

Dans un délai de 8 à 10 jours pour les voyages via un coupon numéroté. Jeu organisé du 15/10/2016 au 31/12/2016 inclus par le Groupe SEB France SAS au capital de 42 0 22 850€ dont le siège social est situé au 112 chemin du Moulin Carron - 69130 ECULLY.

Offre réservée aux personnes majeures résidant en France Métropolitaine (Corse comprise hors Monaco et Andorre) limitée à une seule participation et une seule dotation par foyer (même nom, même adresse postale, même adresse mail) valable entre le 15/10/2016 et le 31/12/2016 inclus dans les magasins et sites Internet français proposant les produits la vente.

Tout demande incomplète, erronée, falsifiée, frauduleuse, ratulée, ne respectant pas les modalités ci-dessus ou enregistrée après le 15/01/2017 sera considérée comme non conforme et sera rejetée. Les sociétés organisatrices ne sauraient être tenues responsables de l'interruption ou du non-fonctionnement Internet français. Offre non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours. Le règlement complet du jeu y compris ses avenants éventuels sont déposés auprès de la Searl AIX-JUR'ISTRES, Huissiers de Justice associés à 13100 AIX-EN-PROVENCE - Immeuble «Le Grassi» - Impasse Grassi.

Le règlement est disponible uniquement sur le site français de la marque www.tefal.fr/fondus-de-montagne.